

ROYAT OUVRE UN NOUVEAU CHAPITRE DE SON HISTOIRE THERMALE : la Ville confie la gestion des Thermes de Royat et de Royatonic au groupe ValVital

En décembre 2020, la Ville de Royat a retenu ValVital, 2^{ème} groupe thermal français, comme lauréat de l'Appel d'Offre lancé au titre de la Délégation de Service Public pour l'exploitation et le développement des activités des Thermes de Royat et de Royatonic pour les 30 prochaines années.

La reprise de la gestion de ces établissements par ValVital permettra au groupe de développer notre offre thermale et thermoludique, dès avril 2021.

Fruit de plusieurs mois de négociations entre la Ville de Royat et le groupe ValVital, ce partenariat gagnant-gagnant prévoit un programme d'investissements sans précédent de 31,5 millions d'euros afin d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire thermale de Royat.





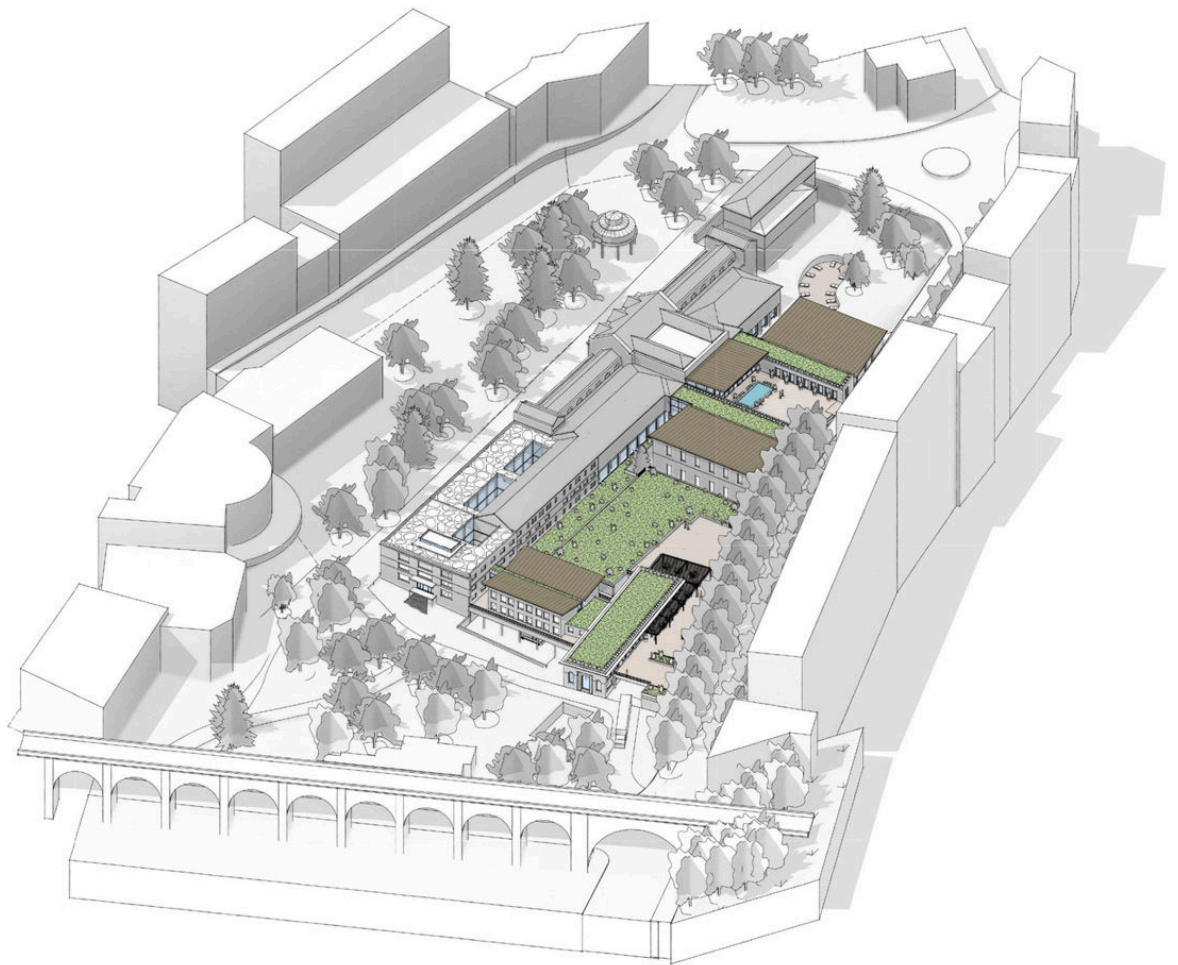
POURQUOI UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ?

Ces dernières années, les deux établissements ont été exploités et gérés sous la forme de régie municipale dotée de la seule autonomie financière, autrement dit des régies autonomes : la Régie Municipale pour l'Exploitation du Centre Thermoludique ROYATONIC (RMECTR) et la Régie Municipale des Eaux Minérales de Royat (RMEMR).

Plus récemment, l'EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial) « Royat Thermotonic » a été créé, mais pour parvenir à une synergie commune pour les deux entités, réaliser les investissements nécessaires, compléter l'offre de prestations, il était devenu indispensable de recourir à un

opérateur professionnel privé aux compétences avérées. Cet opérateur devait disposer de capacités financières, économiques et techniques d'exploitation et de gestion proportionnées à cet enjeu.

Avec cette délégation de service public, **la Ville de Royat reste propriétaire de ses biens et confie ainsi la gestion des Thermes et de Royatonic à un groupe reconnu, ValVital** qui prendra soin de développer ses activités au cœur d'une station thermale réputée et de qualité.



UNE AMBITION PARTAGÉE POUR ROYAT

« **Je veux faire de Royat la première station thermale d'Auvergne** » annonce M. Bernard RIAC, le PDG de ValVital. Cette ambition est partagée par les élus de Royat qui s'engageront aux côtés de ValVital afin de valoriser et de faire rayonner la cité thermale.

Pour Marcel ALEDO, le maire de Royat, « avec ValVital, nous avons trouvé le partenaire que nous recherchions : un groupe disposant de capacités financières, économiques et techniques d'exploitation, et des hommes de confiance et expérimentés dans la gestion d'établissements thermaux. »

Le nouveau complexe Thermes et Résidence sera livré à l'été 2025, tandis que Royatonic devrait voir son réaménagement terminé à l'hiver 2022-2023.



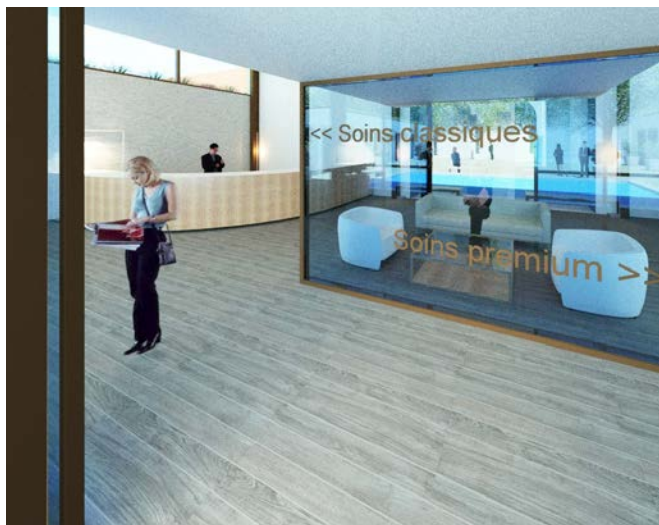
Janvier 2021 : signature de la Délégation de Service Public par Marcel ALEDO, Maire, et Bernard RIAC, PDG de ValVital.

31,5 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

Redessiner la cité thermale de Royat

Le groupe ValVital a confié à un cabinet d'architecture et à un bureau d'études, le réaménagement des espaces et des bâtiments, poursuivant plusieurs objectifs :

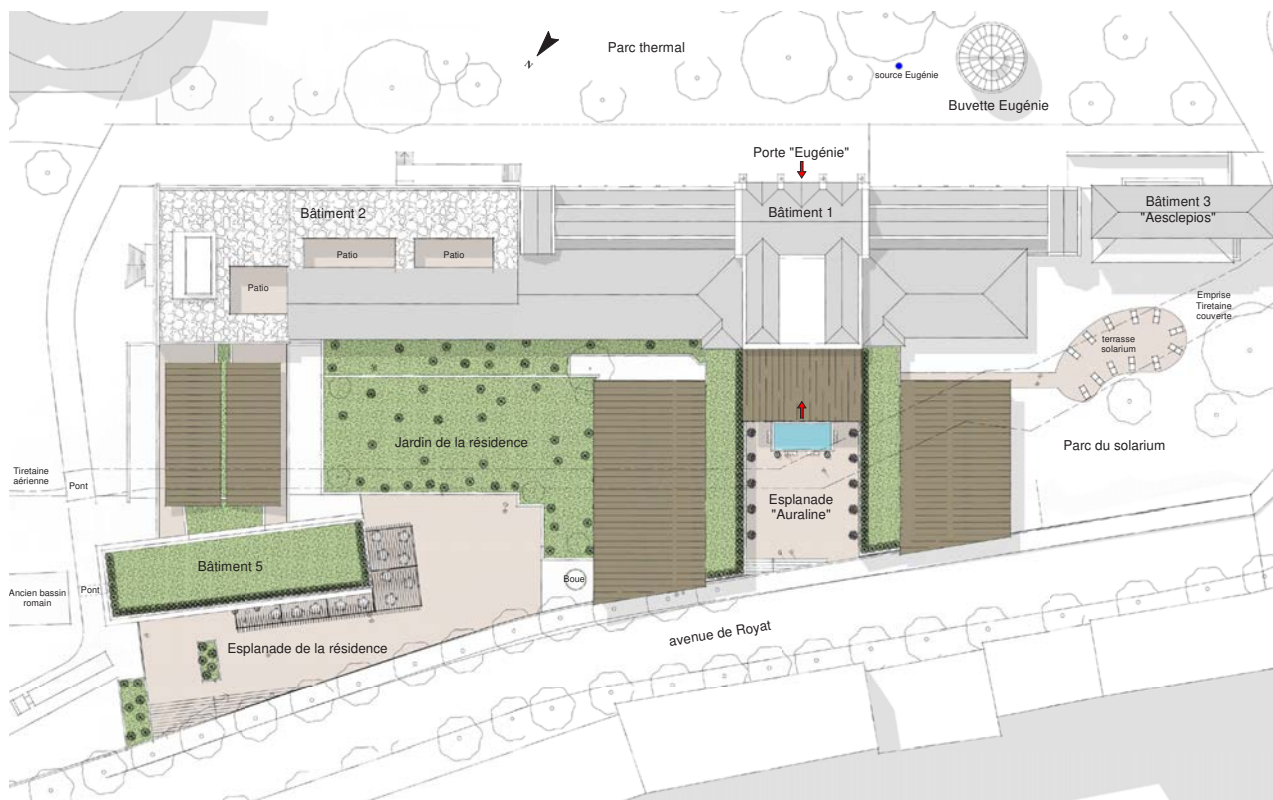
- ▶ créer ainsi un nouveau lien entre le centre thermal et la Ville,
- ▶ redonner un nouvel usage aux bâtiments remarquables du site thermal, en préservant leurs qualités architecturales et patrimoniales,
- ▶ rétablir une cohérence architecturale et fonctionnelle dans un site urbain composé de bâtiments disparates,
- ▶ aérer et redessiner le site paysager grâce au jardin de la résidence et au parc du solarium, inscrivant les Thermes de Royat dans la « coulée verte » qui s'étend jusqu'à l'Arboretum.



Avec 31,5 millions d'investissements prévus, ValVital va réaliser un projet ambitieux de construction, rénovation et mise aux normes pour les pôles santé (Thermes) et bien-être (Royatonic).

Thermes de Royat : atteindre un objectif de 11 000 curistes

Fort de son expérience sur ses 11 autres destinations françaises, le 2^{ème} groupe thermal français ambitionne de faire passer la fréquentation des Thermes de Royat de 7 800 à 11 000 curistes par an.



BLEZAT
ARCHITECTURE
INGÉNIERIE

LYON
22 rue Seguin
69286 Lyon Cedex 02
tél.: (33) 04 72 41 74 74
fax: (33) 04 72 41 74 73
www.blezat.com

AFFAIRE	PHASE	TYPE	N°	INDICE	SITE
BTL104	ESQ	ARCH	13	00	1 place Allard 63130 ROYAT
DATE	30/05/2020				
ECH	1 : 500				
DESSIN	RG				

PROJET
 Plan masse

S'ouvrir à de nouvelles orientations thérapeutiques

Les Thermes de Royat bénéficient de l'agrément **rhumatologie** qui sera repris par le groupe ValVital qui compte en développer l'activité.

Par ailleurs, l'établissement fait partie des 4 stations thermales françaises proposant des cures pour les **maladies cardio-artérielles**. Il s'agit d'une compétence spécifique que peu de stations thermales traitent, ce qui permet au groupe ValVital d'élargir ses domaines d'intervention. À ce titre, Royat accueille les personnes atteintes d'artérite des membres inférieurs, du syndrome de Raynaud, d'hyper-tension artérielle ou encore de séquelles d'infarctus.

La station est également appréciée pour l'accueil des patients atteints de **fibromyalgie**.

La Ville de Royat et ValVital ont aussi pour projet de réaliser une étude médicale pour l'obtention d'un nouvel agrément « **phlébologie** », basé sur la complémentarité thérapeutique avec les agréments historiques de la station.

Des hébergements en résidence

Un volet hébergement est prévu avec la création d'une résidence "VILLA THERMAE" de 73 appartements proposant un accès direct aux Thermes. Cet ensemble s'étendra sur 13 300m². De même, un



restaurant verra le jour. Ouvert sur la ville, accessible aux curistes comme au grand public, il sera confié en gestion à un prestataire extérieur.

Royatonic

Des travaux d'aménagements seront également menés à Royatonic, notamment l'**agrandissement du SPA** avec davantage de cabines de soins, une redistribution de l'accueil et un agrandissement des vestiaires.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE

Avril 2021

- Reprise de l'activité des Thermes de Royat et de Royatonic.

Royatonic

- Avril 2021 - janvier 2022 : Phase d'étude et de conception des travaux.
- Mars - Novembre 2022 : Phase de travaux.

Thermes de Royat

- Avril 2021 - Juin 2022 : Phase d'étude et de conception des travaux.
- Septembre 2022 - juillet 2025 : Phase de travaux.

2024

- Mise en œuvre du nouvel agrément Phlébologie.

Septembre 2025

- Ouverture de la Résidence « VILLA THERMAE ».

À noter : les Thermes resteront ouverts durant toute la durée des travaux.

CHIFFRES CLÉS DU GROUPE VALVITAL

- 2^{ème} groupe thermal français
- 54 589 curistes
- 11 établissements thermaux
- 3 résidences de tourisme
- 587 emplois ETP (Equivalents Temps Plein)
- CA consolidé 38,8 M€

OBJECTIFS

Pour la Station thermale :

- Des activités interconnectées,
- Une administration centrale,
- Maintien des 174 emplois temps plein,
- Chiffres d'Affaires : 12,8 M€
- Budget d'Investissement : 31,5 M€
- 13 300 m² de surfaces utiles.

Dimensionnement pour les Thermes :

- 11 000 curistes / an,
- Fréquentation maximale par jour : 950 curistes,
- Fréquentation maximale instantanée : 230 curistes,
- 73 logements,
- 50 places de parking.

Dimensionnement pour Royatonic :

- 205 000 entrées / an.

ÉDITÉ PAR LA VILLE DE ROYAT. Directeur de la publication : Marcel ALEDO, Maire. Coordination : Jean-Pierre LUNOT, Adjoint au Thermalisme, Tourisme, Culture / Delphine LINGEMANN, Adjointe à l'environnement, à la valorisation de Royat et au commerce / Jean-Luc MEYER, Conseiller municipal délégué en charge du Thermalisme et du Thermoludisme / Marie HEID, Service Communication

MAIRIE DE ROYAT : 46, boulevard Barrieu - 63130 Royat - Tél. : 04 73 29 50 80 - mairie@royat.fr - www.royat.fr - www.facebook.com/ville.royat

Nos services sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Crédits photos : Architecture Ingénierie BLEZAT

Conception graphique et responsable du rédactionnel : Service Communication

Impression : Decombat - Tirage : 3 500 ex. - Dépôt légal à parution - Royat Magazine est imprimé sur papier certifié FSC.

